



Ministre de l'Intérieur  
Secrétariat Police Intégrée

Police

**SSGPI**  
Rue Fritz Toussaint 8  
1050 Bruxelles  
Tél. 02 554 43 16

A l'attention de

Page(s) 1  
Annexe(s) 0

Bruxelles, Le 31 août 2012

Votre lettre du  
Vos références  
Nos références SSGPI/KCE-2012/1951

Votre gestionnaire du dossier Sylvie ALLART  
E-mail srt@ssgpi.be  
Teamware

-----  
**Objet : Attestations d'accidents de travail pour les différents assureurs des zones de police - réunion**  
-----

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des 'accidents de travail', le Secrétariat de la police intégrée (SSGPI) souhaiterait organiser une réunion où serait présent d'une part le SSGPI et, d'autre part, les compagnies d'assurance travaillant avec les différentes zones de police.

Cette rencontre a pour but d'établir une procédure qui permettrait à toutes les zones de police de compléter, via notre intermédiaire, de manière précise et complète les documents - attestations d'accidents de travail. En effet, au niveau du SSGPI, nous avons pu constater que les demandes étaient diverses selon la compagnie d'assurance et selon la zone de police.

Afin de se préparer à cette réunion, veuillez trouver ci-joint l'attestation accident de travail telle qu'établie actuellement par le SSGPI.

Nous vous proposons de nous réunir le **1<sup>er</sup> octobre à 9h00 aux 'Jardins de la Couronne', Avenue de la Couronne 145 (bloc C second étage) à Ixelles.**

Pourriez-vous confirmer votre présence pour le 14 septembre au plus tard via l'adresse srt@ssgpi.be.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez toujours prendre contact avec le gestionnaire du dossier au numéro suivant 02/642.67.81

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Robert ELSÉN  
Directeur-Chef de service f.f.